

Informations

Accès : En arrivant d'Aix-en-Provence, prenez à partir de Trets la D12 en direction Ermitage Saint-Jean-du-Puy. En arrivant par Marseille, prenez l'autoroute A52, et à la sortie d'Auriol continuez en direction Saint Zacharie et dirigez-vous par la D85 en direction de l'ermitage.

Parking : Ermitage Saint-Jean-du-Puy

Contacts utiles :

> N° accès massif :
0811 20 13 13
(coût d'un appel local)

> Tourisme :
www.visitprovence.com

> Transport :
www.lepilote.com

> Bureau municipal de tourisme Trets
tél. : 04 42 61 23 75

Découverte :

> Fromages : La Pastorale du Regagnas RD12
Route de Kirbon
13530 Trets
tél. : 06 09 02 23 71

> Vins : Château Ferry Lacombe
Route de Saint-Maximin
13530 Trets
tél. : 04 42 29 40 04

> Vins : Château Coussin
13530 Trets
tél. : 04 42 29 40 04

> Vins : Mas de Cadenet
RD 57 - 13530 Trets
tél. : 04 42 29 21 59

> Trets : Beau village provençal de caractère médiéval, légèrement surélevé au-dessus de la plaine de l'Arc. A noter la présence de maisons anciennes, de petites ruelles tortueuses et de passages voûtés.

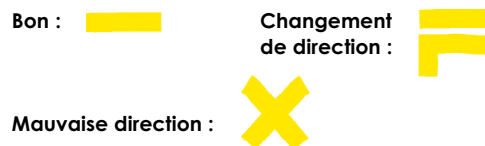


Distance Marseille : 24 km
Distance Aix en Provence : 49 km
Distance Martigues : 92 km
Distance Arles : 117 km

Balisage

GR : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge (marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

La croix de St-André signale une mauvaise direction. La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.



Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

Conseils et recommandations pour promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Restons sur les chemins balisés.
 - N'abandonnons aucun objet, aucun détrit. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons amenés pleins.
 - Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
 - Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
 - Respectons les viticulteurs et les agriculteurs. Ne cueillons pas leurs produits.
 - Sachons cohabiter avec les chasseurs.
 - N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent.
- Par arrêté préfectoral, l'accès aux espaces naturels sensibles est réglementé du 1er juillet jusqu'au samedi précédant le 2^e dimanche de septembre inclus. Se renseigner auprès des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative ou des mairies.

Pour rendre votre randonnée agréable

- Ne survaluez pas vos forces physiques.
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
- Evitez de partir seul.
- Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
- Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Comité Départemental du Tourisme

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82
Site web : www.visitprovence.com

En collaboration avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre
Tél. : 04 91 32 17 10



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction de l'Environnement
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10
sur internet : <http://www.cg13.fr>



> Régagnas

Topo Rando



Trets : Saint Jean du Puy Mont Olympe Rocher de Onze Heures

> Aller-retour (plus extension)

Durée : 2H20 (+1H)

Longueur : 8 Km (+3 Km)

Dénivelé : 250 m (+100 m)

Niveau : moyen à difficile



Saint-Jean-du-Puy

Entre la montagne du Regagnas et les Monts Auréliens, dans un havre de fraîcheur, de chênes blancs, de cèdres et de yeuses (chênes verts) se trouve l'ermitage de Saint-Jean-du-Puy.

Fondé au V^e siècle par Saint-Cassien (Abbaye de Saint-Victor à Marseille), il est aujourd'hui composé d'une

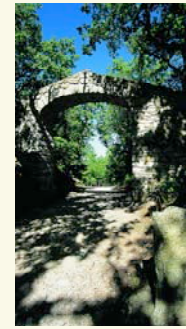
chapelle, dont l'abside romane est entièrement restaurée, d'une tour de guet (1828) qui est un observatoire de tout premier ordre dominant les vallées alentours, et de refuges.

Un abri permet de protéger les randonneurs de la pluie.

Autour, ce n'est qu'un jardin de fleurs et de verdure, aménagé pour

le pique-nique.

Point de vue exceptionnel sur la montagne Sainte-Victoire et la plaine de l'Arc au nord, les Monts Auréliens à l'est, la Sainte-Baume et la vallée de l'Huveaune au sud et enfin le Garlaban et la chaîne de l'Etoile à l'ouest, Saint-Jean-du-Puy est un cadre enchanteur et fort apprécié des randonneurs.



Itinéraire

Balisateur bleu

→ Sens de l'itinéraire

En voiture depuis Trets, empruntez la D12 en direction du hameau de Kirbon ; passez le hameau. 700 mètres avant le Col du Petit Galibier (Pas de Couelle), empruntez à gauche la piste jusqu'à Saint-Jean-du-Puy (parking).

Au départ de Saint-Jean-du-Puy, empruntez le sentier qui tourne le dos à la route d'arrivée. Poursuivez à travers un sous-bois de chênes verts, offrant de nombreuses euphorbes et des lavandes sauvages. Aux différents carrefours, continuez tout droit. A la fin de la piste et des bois, le sentier grimpe tout droit vers un replat, qui, au printemps, offre des parts d'iris sauvages, jaunes, mauves et blancs.

Dirigez vous alors vers le sommet du Mont Olympe par un sentier rectiligne au départ, puis serpen-

tant à travers les blocs et les éboulis (prudence !).

Au sommet, le plateau présente une végétation basse (nombreux hélianthes et plantes succulentes) et une très belle vue. Au nord nord-ouest : la montagne Sainte-Victoire, le plateau du Cengle. Sous un bel escarpement rocheux marquant le nord de la chaîne des Monts Auréliens, la vallée de l'Arc, vallée agricole découpée en petites parcelles multicolores... Au nord nord-est : le Rocher de Onze Heures et les Monts Auréliens. Au sud : la Sainte-Baume et la vallée de l'Huveaune, émaillée de villages de Saint-Zacharie, Auriol. Au sud-ouest, la succession des sommets de l'Ermitage, du Regagnas et du Garlaban est rectiligne. Enfin, à l'ouest, la chaîne de l'Etoile, Gardanne et ses terils.

Continuez éventuellement jusqu'au Rocher de Onze Heures.

